

**saint-pardoux-
soutiers**

> **Conseil municipal.** Le mercredi 23 octobre à 20h30, dans la salle polyvalente de Soutiers. Ordre du jour : boulangerie Le Poirier ; taxe foncière jeunes agriculteurs ; taxe d'aménagement ; tarification photocopies ; location de salle ; panneau commerçant ; complémentaire prévoyance pour les agents communaux ; Choix du prestataire pour l'assurance des risques statutaires et pour l'assurance bâtiments-flotte-protection juridique ; numérotation habitation Saint-Pardoux ; acquisition de divers terrains privés ; réflexion sur l'externisation des demandes d'urbanisme ; déclassement d'une parcelle communale dans le domaine privé à Soutiers ; informations et questions diverses.